



Société Anonyme

Siège social : 84, Grand-Rue
L-1660 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B6091

(la « Société »)

PROCES-VERBAL

*de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
réunie le 10 juin 2011 à 11 heures*

L'an deux mil-onze, le dix juin à 11.00 heures les actionnaires de QUILVEST, société anonyme au capital de \$ 44.989.630, divisé en 6.656.000 actions sans valeur nominale, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire (l'« Assemblée ») 7, rue Thomas Edison à Luxembourg - Strassen .

L'Assemblée a été convoquée par des avis insérés au Mémorial "Recueil Spécial des Sociétés et Associations C-N° 1059 du 20 mai 2011 et C-N° 1158 du 31 mai 2011, dans le Luxemburger Wort du 20 mai 2011 et du 31 mai 2011.

Il a été dressé une feuille de présence signée par tous les actionnaires présents à la réunion.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de M. Serge de Ganay.

Les fonctions de Secrétaire sont assurées par M. Jean-Benoît Lachaise.

L'Assemblée accepte la proposition du Président de désigner comme Scrutateurs:

M. F. Michel Abouchalache
M. Christian Baillet

Il résulte de la liste de présence que QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SIX CENT SOIXANTE-DIX (4.967.670) actions, soit 74,63% (soixante-quatorze, soixante-trois pourcent), sur un total de 6.656.000 actions, sont présentes ou représentées.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée par l'ensemble des actionnaires présents.

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 JUIN 2011**

DEUXIEME FEUILLET

Le Président dépose sur le bureau un exemplaire du Mémorial "Recueil Spécial des Sociétés et Associations" et des journaux luxembourgeois, contenant les avis de convocation et rappelle l'ordre du jour qui est le suivant:

- 1) Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises et approbation des comptes sur l'exercice 2010.
- 2) Rapport du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice 2010 et approbation des comptes consolidés.
- 3) Rémunération du Conseil d'Administration.
- 4) Affectation du résultat.
- 5) Quitus aux Administrateurs.
- 6) Rachat d'actions propres.
- 7) Nomination d'Administrateurs.
- 8) Nomination du Réviseur d'Entreprises pour les comptes statutaires de Quilvest S.A.
Nomination du Réviseur d'Entreprises pour les comptes consolidés du Groupe.
- 9) Vote sur toute autre proposition du Conseil d'Administration.

Le Président dépose sur le bureau le bilan et le compte de Pertes & Profits de QUILVEST, société mère, et les comptes consolidés du Groupe et constate que toutes ces pièces ont été tenues à la disposition des actionnaires pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée.

Lecture est ensuite donnée d'un résumé du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de la Société pendant l'exercice sous revue;

Monsieur Thierry Ravasio, KPMG Audit, Luxembourg fait le rapport du Réviseur d'Entreprises sur les comptes de la société mère.

Monsieur Thierry Ravasio, KPMG Audit, Luxembourg fait le rapport du Réviseur d'Entreprises sur les comptes consolidés.

Le Directeur Général fait le rapport de sa déclaration annuelle telle que publiée dans le Rapport Annuel.

Comme aucun actionnaire pose des questions au Conseil d'Administration, le bureau propose aux 26 actionnaires votant pour 4.967.670 actions de mettre les résolutions aux votes:

The image shows two sets of handwritten signatures in blue ink. The top set consists of a stylized signature followed by the initials 'CB'. The bottom set consists of a signature followed by a horizontal line.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration et celui du Réviseur d'Entreprises, approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2010 de QUILVEST (société mère) tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'administration.

Résolution adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration et celui des Réviseurs d'Entreprises, approuve les comptes consolidés du Groupe, tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'administration.

Résolution adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 14 des statuts, une rémunération de \$1.200.000 est accordée au Conseil d'administration au titre de l'exercice 2010.

Résolution adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée approuve la répartition des résultats proposées par le Conseil d'administration. L'assemblée constate que le bénéfice consolidé de l'exercice s'établit à \$18,1 millions (bénéfice de l'exercice 2009 : \$24,3 millions) et que le résultat de la société mère enregistre un bénéfice de \$231.077.831. En conséquence, l'Assemblée générale décide de distribuer pour l'exercice 2010 à la date que fixera le Conseil d'Administration la somme de \$20.966.400 soit 3,15 par action.

Résolution adoptée à l'unanimité



CINQUIEME RESOLUTION

Par vote spécial, l'Assemblée générale donne aux Administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice 2010.

Résolution adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée autorise le Conseil d'administration à faire acquérir pour la Société pendant une période de 18 mois, jusqu'à un total de 20% du capital social de la Société.

Les acquisitions pourront se faire soit en bourse, soit hors bourse, étant précisé que le prix d'acquisition par action ne pourra être ni inférieur à \$50, ni supérieur à \$150.

Résolution adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée réélit M. Peter Bemberg, administrateur de la Société.

Le mandat de cet administrateur prendra fin avec l'Assemblée ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

L'Assemblée élit M. Ramon de Oliveira-Cezar, comme administrateur de la Société. Le mandat de cet administrateur prendra fin avec l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

Résolution adoptée à l'unanimité



HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale élit KPMG Audit S.à.r.l., Réviseur d'Entreprises de QUILVEST pour l'exercice 2011.

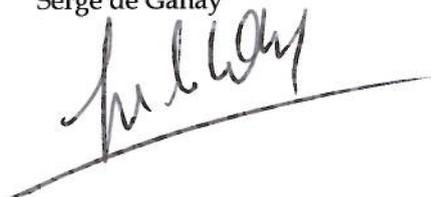
L'Assemblée nomme KPMG Audit S.à.r.l., Réviseur d'Entreprises pour les comptes consolidés de l'exercice 2011 et mandate le Conseil d'administration pour négocier l'étendue, les modalités et la rémunération de leurs mandats.

Résolution adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.15 heures.

Le Président

Serge de Ganay



Premier Scrutateur

Deuxième Scrutateur

Le Secrétaire



F. Michel Abouchalache



Christian Baillet



Jean-Benoît Lachaise